SMP·PSL

Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producents Svizzers da Lafg

PROlait

Débat en ligne

19 mai 2021

Prix du lait de centrale

Pierre-André Pittet
Vice-directeur - Producteurs suisses de lait PSL, Berne

SMP·PSL

Introduction à la segmentation du lait de centrale selon l'IP Lait

- Conditions générales pour le commerce des produits laitiers avec l'Union Européenne
- Origine, principe et buts de la segmentation du lait de centrale
- Structure de la segmentation
- Produits des segments / prix indicatifs
- Prix minimum pour le lait transformé en fromage LTO+
- Situation de prix
- Avantages / Inconvénients de la segmentation
- Conclusions

SMP·PSL

Conditions générales pour le commerce des produits laitiers avec l'Union Européenne sont déterminantes

- Marché suisse **ouvert** avec l'UE pour le fromage (ligne jaune) mais soutenu par le **supplément sur le lait transformé en fromage**

- Marché suisse **fermé** et donc protégé pour la grande majorité de la «ligne blanche» (autres mises valeurs du lait)

- Système de **soutien pour l'exportation** de graisse et protéine lactique pour le deuxième niveau de transformation (**chocolats, glaces, biscuits, produits pour nourrisson, …**) → Loi chocolatière, puis fonds de l'IP Lait

SMP·PSL

Origine principes et buts de la segmentation du lait de centrale

- Mise en place de la segmentation par IP Lait en 2011, suite à la fin des contingents laitiers
- Lait de centrale comprend le lait d'ensilage pour la production fromagère «industrielle»

Principes de la segmentation

- 3 marchés types pour les produits laitiers (selon: ouverture, protection et soutien)
- 3 segments pour les produits laitiers A : B : C
- 3 prix indicatifs adaptés à chaque marché type
- 3 méthodes de fixation des prix indicatifs

Objectifs principaux

- séparer le lait A pour protéger son prix (haute valeur ajoutée): **segment A**
- permettre à la branche (transformateurs et producteurs) de se développer aussi là où les marchés sont ouverts (zones de marché suisse pas ou peu protégées avec pression des importations, exportations → forte concurrence, valeur ajoutée limitée): **segment B**
- mise en marché d'excédents (sans aide externe) sans pression sur les segment **A** et **B**: **segment C**
- favoriser la transparence et le développement de tous les acteurs sur le marché

SMP·PSL

Structure de la segmentation du lait de centrale

8. Segmentation par les contrats d'achat de lait

8.1. La segmentation est mise en œuvre dans les contrats d'achat de lait.

8.2. Les dispositions relatives à la segmentation font partie intégrante du contrat-type pour l'achat de lait au premier et au deuxième échelon.

Segment	Utilisation du lait
Segment A	Produits laitiers à haute valeur ajoutée (protégés ou soutenus)
Segment B	Produits laitiers à valeur ajoutée limitée ou soumis à une pression concurrentielle plus élevée (sans protection et sans soutien)
Segment C	Produits ne bénéficiant d'aucun soutien servant à réguler ou à dé-sengorger le marché

Cf. liste des «Produits laitiers dans les divers segments» à l'annexe 5

Cette mesure d'entraide de la branche laitière est soutenue par la politique. Le 1er janvier 2018, le Conseil fédéral a déclaré la **force obligatoire** au sens de l'article 37 de la Loi sur l'agriculture pour **la segmentation et les prix indicatifs**.
La force obligatoire vaut pour quatre ans, soit jusqu'à la fin 2021.

SMP·PSL

Produits laitiers du segment A

Produits	Commentaire
Lait de consommation	Protection à la frontière
Crème de consommation	Protection à la frontière
Beurre, commerce de détail	Protection à la frontière
Beurre, industrie alimentaire, marché CH	Protection à la frontière
Beurre, industrie alimentaire	Exportation, compensation du prix de la matière première (loi chocolatière)
Poudre & concentrés, ind. alimentaire, marché CH	Protection à la frontière
Poudre & concentrés, industrie alimentaire, exportation	Compensation du prix de la matière première (loi chocolatière)
Lait de non-ensilage transformé en fromage[1)]	Supplément pour le lait transformé en fromage, supplément de non-ensilage
Lait industriel transformé en fromage, marché CH[2)]	Supplément pour le lait transformé en fromage
Yogourts, marché CH	Protection à la frontière
Autres produits frais, marché CH et exportation avec compensation du prix de la matière première	Protection à la frontière et compensation du prix de la matière première (loi chocolatière)

Les prix indicatifs de l'IP sont définis avec les conditions suivantes:

franco rampe de l'acheteur,
sans TVA, pour un standard de teneur de 4% de graisse et 3.3% de protéine.

Base de calcul du prix indicatif A par l'IP Lait (chaque trimestre)

Indice produits du commerce de détail suisse	49.3%
Indice produits industriels (poudres Suisse et international, beurre Suisse)	26.7%
Indice produits libéralisés (prix lait européen, beurre et poudres Europe)	24.0%
Indice prix du lait d'industrie (calculé par l'OFAG)	**100.0% (27% Europe)**

Principe: adaptation du prix indicatif si le calcul s'écarte de + / - 1.5 ct./kg du prix en vigueur

Indice des prix d'achats des moyens de production (USP)
Estimation prospective du marché (exemple «tapis vert», 2. ct. janvier 2021)

SMP·PSL

Produits laitiers du segment B

Produits	Commentaire
Séré	Ni protection à la frontière, ni supplément pour le lait transformé en fromage
Yogourts, exportation	Pas de compensation du prix de la matière première
Boissons lactées, marché CH	Pas de protection à la frontière
Poudre de lait écrémé, exportation	Prix des protéines sur le marché mondial (prix de la graisse sur le marché indigène)
Protéines lactiques	Pas de protection à la frontière
Autres produits frais, exportation sans compensation du prix de la matière première	Pas de compensation du prix de la matière première
Lait d'industrie transformé en fromage, exportation	

Base de calcul du prix indicatif B par l'IP Lait (chaque mois)

Prix de la **graisse du lait en Suisse**
Prix du **lait maigre (poudre)** sur le **marché mondial**
Cours de change US-Dollar / Franc Suisse
- coûts de production

Beurre : Lait A ou B

Prix indicatif pour le lait B

Lait B : 600'000 kg acheté en 2020

SMP·PSL

Produits laitiers du segment C

Produits	Commentaire
Beurre [ex0405] et poudre de lait écrémé, exportation	Prix de la graisse et des protéines sur le marché mondial
Projets supplémentaires d'exportation de poudre de lait entier [ex0402.21]	Prix de la graisse et des protéines sur le marché mondial
Crème [ex0401.30]	Prix de la graisse sur le marché mondial
Lait (>3.0% de graisse) [ex0401.20]	Prix de la graisse et des protéines sur le marché mondial
Crème C pour les exportations de beurre	Livraisons de crème C aux exportateurs au prix de la graisse sur le marché mondial

Base de calcul du prix indicatif C par l'IP Lait (chaque mois)

Prix de la **graisse du lait** sur le **marché mondial**
Prix du **lait maigre (poudre)** sur le **marché mondial**
Cours de change US-Dollar / Franc Suisse
- coûts de production

Prix indicatif pour le lait C

SMP·PSL

Prix minimum pour le lait transformé en fromage : LTO+

- Le Prix LTO est un échantillon représentatif du prix du lait d'industrie européen.
- Le prix du lait transformé en fromage ne doit pas se situer au-dessous du prix LTO +.
- Le LTO+ fait référence à la fabrication de fromage gras.
- Le LTO+ ne bénéfice pas de la force obligatoire de la Confédération.

Composition du LTO+ en ct / kg de lait — Déc 2020

Prix LTO (4.2% MG 3.4% proteine) départ ferme, hors TVA	Eurocent/kg lait	33.53
Prix LTO corrigé sur la teneur (./. 76 x 73)	Eurocent/kg lait	32.21
+ Coûts de transport (europe)	Eurocent/kg lait	1.40
Prix LTO (franco rampe acheteur, hors TVA)	Eurocent/kg lait	33.61
Cours de change du mois (CHF / Euro)	CHF/Euro	1.0816
Prix LTO (franco quai acheteur, hors TVA)	**CH Rp./kg lait**	**36.35**
+ Supplément lait transformé en fromage	CH Rp./kg lait	15.00
LTO+ (franco quai acheteur, hors TVA)	**CH Rp./kg lait**	**51.35**

Buts

- sécuriser le prix du lait transformé en fromage (surtout pour l'export lorsque le prix B est très faible).
- Protéger le supplément sur le lait transformé en fromage vis-à-vis de l'Union Européenne (libre échange pour le fromage) – les transformateurs suisses ne paiement pas moins que leurs collègues européens.

SMP·PSL

Conditions générales pour le commerce des produits laitiers avec l'Union Européenne sont déterminantes pour les bases de la segmentation

Ligne blanche pour industrie de transformation et exportation (beurre et poudre): Lait A

- Marché suisse du lait **ouvert** avec l'UE pour le fromage (ligne jaune) mais soutenu par le **supplément sur le lait transformé en fromage**

Fromage Suisse : Lait A
Fromage export: Lait B / LTO+

- Marché suisse du lait **fermé** et donc protégé pour la grande majorité de la ligne blanche (autres mises valeurs du lait)

Ligne blanche: Lait A
Beurre : Lait A ou B

- Système de **soutien pour l'exportation** de graisse et protéine lactique par le deuxième niveau de transformation (**chocolat, glace, biscuit, produits pour nourrisson, …**)
→ Loi chocolatière, puis fonds de l'IP Lait

SMP·PSL

Base de prix OFAG / LTO + et prix indicatifs A et B

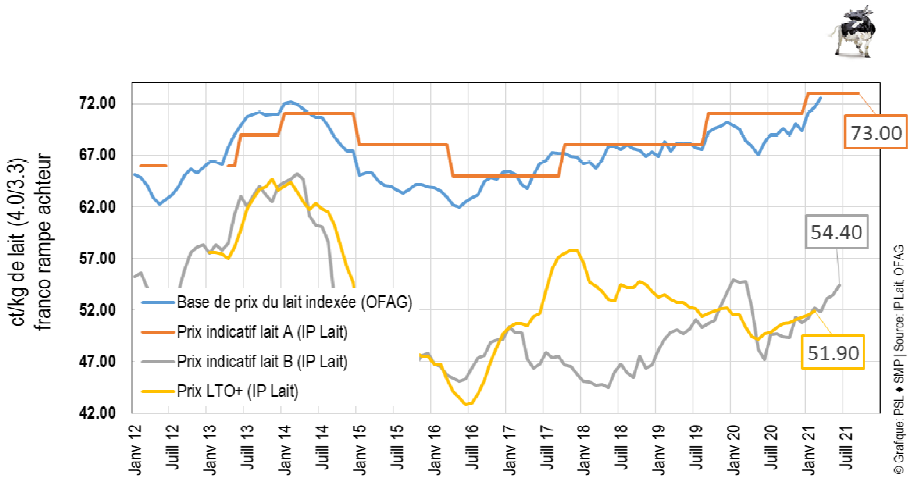

SMP·PSL

Prix du lait de centrale Suisse et UE (LTO +)

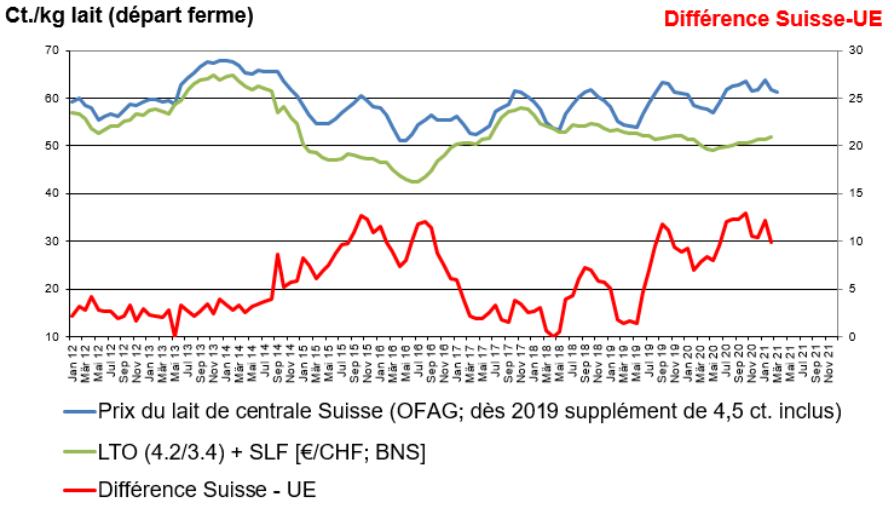

SMP·PSL

Prix Lait de centrale de janvier 2019 à février 2021

PER – Prix de mélange

+2.40 ct. > ap

m12 2.06 > ap

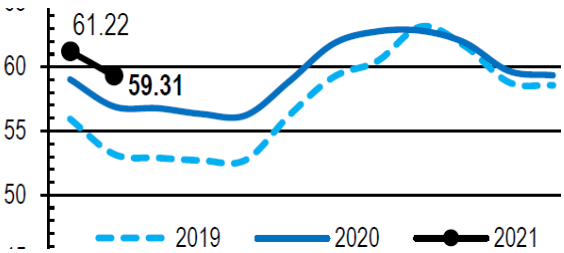

2019 : 61.74 ct / 2020 : 64.49

1.09.2019 : 3 ct Tapis vert
1.07.2020: 0.6 – 1 ct. Prix du beurre
1.01.2021: 2 ct Situation du marché

Adaptation versement dans fond de IP Lait : - 0.9 ct sur lait non transformé en fromage à partir du 1er Septembre 2020.

SMP·PSL

Segmentation et prix du lait de centrale février 2021

Part de lait A %

4.34 % > ap

m12 +0.50 % > ap

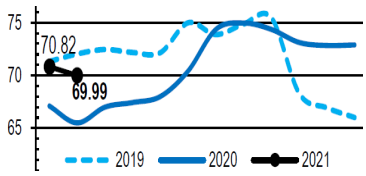

2019 : 71.72% / 2020 : 70.66%

Prix lait A

+2.16 ct. > ap

m12 2.34 > ap

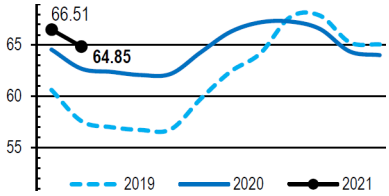

2019 : 61.74 ct / 2020 : 64.49

Prix lait B

0.74 ct. > ap

m12 1.24 > ap

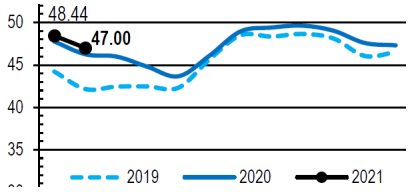

2019 : 45.45 ct / 2020 : 47.20

SMP·PSL

Avantages et inconvénients de la segmentation

Avantages

- Règles communes sur le marché – force obligatoire
- Protection du prix A
- Adaptations de prix en Suisse moins difficiles (consensus)
- Soutien un prix suisse nettement plus élevé que les prix européens
  (moins d'influence des prix du lait pour beurre – poudre)
- Volatilité plus faible qu'en Europe ou sur le marché mondial
- Contrôle que le lait B acheté corresponde au portfolio de production / vente
- …….

Inconvénients

- Prix indicatif B pas assez attractif vs coûts de production du lait
- Manque de transparence générale sur le marché ?
- Liberté d'acheter ou pas du lait B ?
- Prix du lait de mélange inférieurs des acheteurs avec un fort portfolio B
- …..

SMP·PSL

Conclusions : prenons soins de la segmentation

- Pas de système parfait (compromis en économie régulée et économie de marché libéralisée)
- Le Lait B est réparti très différemment selon les acheteurs

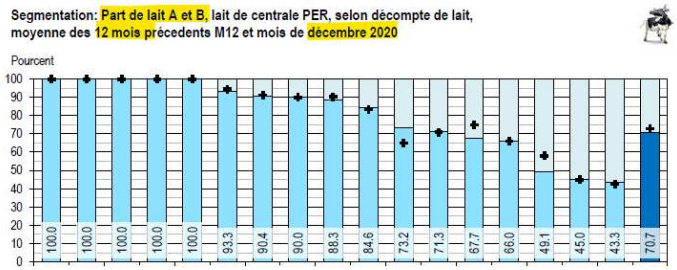

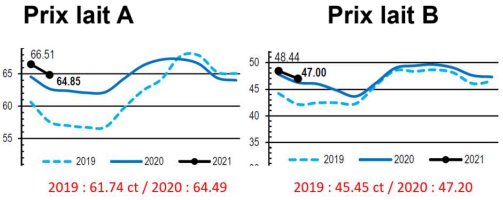

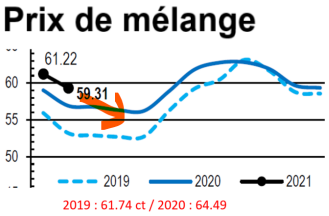

- Sans Segmentation le prix du lait d'industrie moyen (prix de mélange) baisserait inévitablement de plusieurs centimes
- Potentiels d'amélioration: prix du lait B, transparence, …
- Certaines organisations étrangères examinent notre système

SMP·PSL

Motion 19.3952 « Noser » améliorer les termes du contrat-type de l'interprofession du lait

Buts et mesures principales

- Améliorer les termes du contrat-type (soutien aux producteurs de lait)
- Communication prix et quantité 3 mois en avance / Livraison du lait B facultative

Appréciation PSL

- Très bonne intention du parlement. Il faut mieux soutenir la position des producteurs de lait sur le marché
- Allonger la communication à 3 mois n'apporte pas d'amélioration substantielles de prix, au plus des prix inférieurs (risques de l'acheteur)
- Livraison facultative du lait génère des dégâts collatéraux (baisse des prix A pour renforcer les prix B et «obliger» les producteurs à livrer le lait B, quotas de lait A?, …)
- Il faut saisir l'occasion donnée par le parlement pour de vraies améliorations
- Adapter le mode de calcul du prix B (valeur de la graisse) – mieux rétribuer le lait B
- ……

SMP·PSL

Motion 19.3952 « Noser » améliorer les termes du contrat-type de l'interprofession du lait

Réponse IP Lait – en discussion – Comité 19 mai 2021 – important pour la force obligatoire

- Adapter la valeur de la graisse au niveau actuel pour calculer le prix indicatif B (2.4 ct/kg)
- Non à la livraison facultative du lait B: principe de base du système de la segmentation
- Non à l'allongement des délais d'annonces à 3 mois
- …..
- IP Lait défend les éléments suivant dans les discussions politiques (proposés initialement par les producteurs de lait)

  - Sécurisation du supplément pour le lait transformé en fromage à 15 ct/kg
  - Sécurisation de la protection frontière pour la «ligne blanche)
  - Respect de prix minimums (Suisse, exportation) au premier échelon pour l'octroi du SLF et assurer la transparence (principes de la Motion Nicolet)
  - Obligation de payer la TVA sur les denrées alimentaires du tourisme d'achat (sans franchise)

- Décision finale à l'assemblée de délégué de l'IP Lait le 14 juin 2021

SMP·PSL

Motion 20.3945 « Nicolet » supplément pour le lait transformé en fromage uniquement pour le lait payé au minimum au prix du segment A

Buts et mesures principales

- Mieux orienter le supplément sur la valeur ajoutée
- Exclure les fromages à bas prix du lait du supplément
- Soutenir le prix du lait de centrale transformé en fromage - Prix A comme condition d'octroi

COSIGNATAIRES (23)

ADDOR JEAN-LUC AEBI ANDREAS AESCHI THOMAS AMAUDRUZ CÉLINE BUFFAT MICHAËL BURGHERR THOMAS DETTLING MARCEL FRIEDLI ESTHER GAFNER ANDREAS GIEZENDANNER BENJAMIN GLARNER ANDREAS GRIN JEAN-PIERRE GSCHWIND JEAN-PAUL GUGGISBERG LARS HAAB MARTIN HUBER ALOIS MÜLLER LEO PAGE PIERRE-ANDRÉ RÖSTI ALBERT RÜEGGER MONIKA RUPPEN FRANZ STRUPLER MANUEL VON SIEBENTHAL ERICH

Appréciation PSL – en discussion

- Très bonne intention politique
- Attention: prix du lait A trop haut pour l'exportation / LTO+ trop bas pour le marché suisse
- Il faut différentier entre exportation et suisse
- Il faudrait un «vrai» système de contrôle de la Confédération / Transparence complète
- Il faut repenser à encore plus limiter le supplément sur les fromages à faible teneur en graisse
- Le SLT est capital pour tous les prix du lait et il faut le maintenir sur 15 ct. absolument

SMP·PSL

Motion 20.3945 « Nicolet » supplément pour le lait transformé en fromage uniquement pour le lait payé au minimum au prix du segment A

Appréciation IP Lait – en cours

- Motion digne d'intérêt
- Niveau du prix minimal ?
- Revendication complémentaire à la réponse à la motion «Noser» ?

Appréciation du Conseil Fédéral : negatif

- Proposition Nicolet: modification de l'Ordonnance sur le soutien du prix lait
- Art. 8a. Al. 3 LAgr «interdit» d'imposer un prix indicatif aux entreprises

→ **Discussion politique est lancée**

Changer la Loi sur l'Agriculture ?
Interprétation différente: pas d'imposition d'un prix indicatif mais condition d'octroi du supplément
Pas encore sur la planification de travail du département féd. économie, formation et recherche
Pas encore au programme du Conseil National
Traitement au Parlement doit avoir lieu avant le 7. Septembre 2022

SMP·PSL

Teneurs du lait relativement stable

Teneur en matière grasse du lait des races laitières suisses

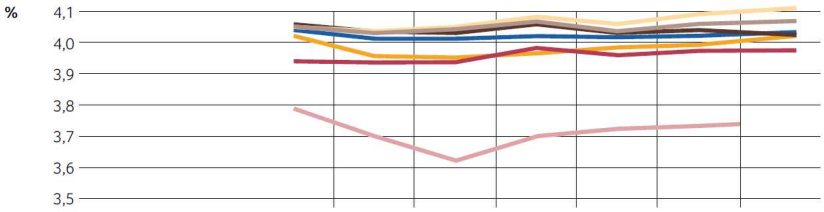

	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	2019	2020
Race Brune	4,06	4,03	4,02	4,04	4,02	4,03	4,02
Red Holstein	4,06	4,03	4,04	4,06	4,03	4,06	4,07
Holstein*	4,02	3,95	3,94	3,97	3,98	3,99	4,02
Tachetée rouge suisse	4,05	4,04	4,05	4,08	4,06	4,09	4,12
Simmental	3,94	3,93	3,93	3,98	3,96	3,97	3,97
Hérens	3,79	3,70	3,62	3,70	3,72	3,73	
Moyenne (pondérée)	**4,04**	**4,01**	**4,01**	**4,03**	**4,02**	**4,03**	**4,04**

SMP·PSL

Teneurs du lait relativement stable

Teneur en protéine du lait des races laitières suisses

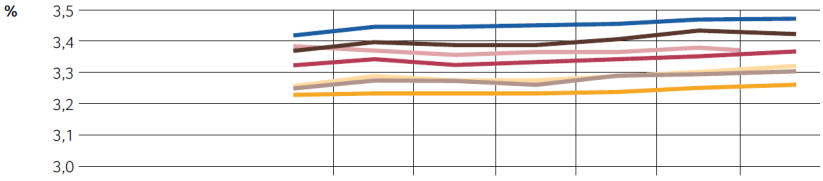

	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	2019	2020
Race Brune	3,38	3,40	3,39	3,39	3,41	3,43	3,42
Red Holstein	3,25	3,27	3,26	3,25	3,28	3,29	3,30
Holstein*	3,22	3,22	3,22	3,22	3,23	3,25	3,26
Tachetée rouge suisse	3,26	3,29	3,27	3,27	3,29	3,30	3,32
Simmental	3,32	3,34	3,32	3,33	3,34	3,35	3,37
Hérens	3,39	3,37	3,36	3,37	3,37	3,38	
Moyenne (pondérée)	**3,30**	**3,31**	**3,30**	**3,30**	**3,32**	**3,33**	**3,34**

* Moyenne pondérée obtenue à partir des résultats standard des vaches inscrites auprès de Holstein Switzerland et du Swissherdbook.

Source: Schweizer Braunviehzuchtverband, Swissherdbook, Holstein Switzerland, Statistique laitière de la Suisse

SMP·PSL

Ne pas bannir la «protéine» trop vite….